Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un'an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion10 centins par ligne Douxième insertion, etc 3 centius par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libé-

Coux qui désirent s'adresser tout particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires & Montreal M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: ? 81 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit on être la première Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT SI PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Monastère des RR. PP. Trappistes au Lac des Deux-Montagnes; forme-modèle et orphelinat agricole sous leur direction.—Les Ursalines de Québec à leur nouveau couvent au Lac St-Jean.—L'enseignement agricole dans les écoles de nos campagnes ; l'industrie domestique et agricole dans les couvents de nos campagnes; ce qui se pratique dans le Couvent de Saint-Joseph de la Beauce, sous la direction des RR. Sœurs de la Charité.—Comment l'Hon. M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique entend que l'enseignement agricole soit donné dans les écoles de la campagne; raisons qu'il donne à l'appui de la nécessité de cet enseigne ment et qui méritent d'être prises en considération par MM. les commissaires d'écoles.

Causerie Agricole: Du bon traitement des fumiers.—Ce que le Révd Père Lacasse, apôtre dévoué de la colonisation et de l'agriculture, désigne comme étant " notre plus riche mine " ot qui se trouve sur la ferme de chaque cultivateur.—Quel-ques détails importants pouvant nous faire apprécier davantage la valeur des fumiers; ces renseignements sont emprun-tés à l'excellent volume "Traité populaire d'agriculture théorique et pratique," publié par M. A.-C.-P.-R. Landry, député à la Chambre des Communes pour le comté de Mont-

Sujete divere : Quelques renseignements sur le Couvent de Ste-Anne de la Pocatière, sons la direction des RR. Sœurs de la Charité.-Les abreuvoirs de basse-cours.

Choses et auters: Une visite à la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulunies, par M. le Rédacteur du Nouvelliste publié à Québec.—Aimer la vie agricole.—Cercles agricoles à l'Ancienne-Lorotte et à Sto-Foye.

Recettes: Moyen de fabriquer de l'excellente liqueur avec "les feuilles" de gadelles noires.—Moyen simple de guérir le mal de dents.

Annonces: Ouverture des classes du Collège et du Couvent de Ste-Anuede la Pocatière; prospectus de ces deux institutions.

La longueur de la table des matières publice cette semaine, nous a empêché d'expédier la Gazette des Campagnes, jeudi; nous l'adressons à nos abonnés que samedi.

Nous commencerons la publication d'un feuilleton qui devra intéresser vivement nos lecteurs, avec le numéro de la Gazette qui sera publié le 1er septembre. Le présent numéro contenant la table des matières tenant lieu de feuilleton, le prochain numéro sera publié sans le feuilleton ordinaire.

REVUE DE LA SEMAINE

- Les RR. PP. Trappistes qui doivent fonder le monastère du Luc des Deux-Montagnes, et y établir une ferme modèle, ont dû s'embarquer au Hâvre, France, la semaine dernière. Ils doivent proceder immédiatement à leur installation sur la propriété que le Séminaire de Montréal a mise à leur disposition. Nos lecteurs le savent dejà, les RR., PP. Trappistes doivent se mettre sériousement à l'œuvre dans le but d'attacher à leur établissement un orphelinat agricole, à l'instar de ceux qu'ils ont établis en France, et qui ont assuré à des milliors d'enfants délaissés un avenir de bien-3tre, en lour apprenant l'art de la culture des champs et du jardinage.

Les Ursulines au Lac St Jean.—On nous informo que les roligieuses suivantes ont été choisies pour aller fonder le nouveau monastère au lac St-Jean. Ce sont : les Révérendes mères St Raphaël, St-Honri, St-Francois de Paul, St Alexandre, et de la Nativité, et les sœurs St-Joachim et St-Vincent de Paul. Elles partiront pour leur nouvelle résidence à la fin du mois prochain.

L'enseignement agricole dans nos campagnes. - Nous connaissons toutes les sympathies de l'Hon. M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, pour l'enseignement agricole dans nos campagnes, et nous savons que tous ses efforts tendent vers ce but; soulement nous regrettons que cet enseignement ne soit pas assez apprécié par la plupart de coux qui ont la direction de nos écoles, par les commissaires d'écoles qui doivent reconnaître que rien n'est plus utile d'initier aux principes de l'agriculture les enfants qui doivent pour la plupart exercer la profession agricole.

Il fant instruire l'enfant du cultivateur des qu'il commence à fréquenter l'école. Il faut lui apprendre les éléments de l'agriculture, et lui parler constamment de cette belle profession qui le rendra indépendant, qui lui donnera des bénéfices s'il suit profiter de tous

and the second s